

DEMANDE DE DÉGRÈVEMENT DE TAXE FONCIÈRE NON BÂTI (TFNB)

Nom, Prénom :
Adresse de l'exploitation
Code postal/Ville:
Téléphone :
Courriel :

Direction départementale des finances publiques du Lot
Pôle Expertise - Division des affaires fiscales
190 rue du président Wilson
46000 CAHORS
ddfip46.gestionfiscale@dgfip.finances.gouv.fr

Lieu..... Date.....

Documents à joindre impérativement à la demande de dégrèvement :

- l'attestation du maire
- le certificat du vétérinaire.
- la copie des avis de TFNB ou les références des avis d'imposition pour les terrains dont l'exploitant est propriétaire.
- en cas de fermage, la copie du contrat de bail avec l'identification de toutes les parcelles ou la liste des parcelles exploitées avec mention des références cadastrales. Ces informations sont indispensables pour prendre en compte la totalité des parcelles exploitées dans le calcul du dégrèvement.

Madame, Monsieur,

Mon exploitation est frappée par l'épizootie de(indiquer le nom de la maladie) depuis le (date) avec pour conséquence la perte de (nombre de têtes de bétail mortes).

Sur le fondement de l'article 1398 alinéa 4 du Code Général des impôts, je sollicite le dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties de l'année 2024 à hauteur des pertes de bétail.

Dans ce cadre je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les informations nécessaires au calcul du dégrèvement.

Type d'exploitation (mentionner élevage seul ou mixte élevage et culture).	
Nature de l'élevage	
Nombre total de têtes de bétail	
Nombre de bêtes mortes du fait de l'épizootie	
En cas d'activité mixte : chiffre d'affaires annuel ¹ du seul élevage	
En cas d'activité mixte : chiffre d'affaires annuel total	

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Signature :

¹Chiffre d'affaires de l'année concernée par l'épizootie, **évaluation possible pour l'année en cours.**